

Convocation et ordre du jour de l'Assemblée Générale Décentralisée des 29 et 30 novembre 2014

Liste des documents de cette assemblée générale

- Convocation et Ordre du jour
- Formulaire de vote par correspondance, procuration, bulletin de vote

Convocation

Chère adhérente, cher adhérent,

Vous êtes invité(e) à l'Assemblée Générale Décentralisée du Parti Pirate des 29 et 30 novembre 2014 **qui se tiendra dans les ville suivantes à partir de 9h:**

- Lyon (7 Place Louis Chazette Salle ALT-NET)
- Nanterre (2 rue Morelley, salle des Gavroches, samedi uniquement à partir de 10h)
- Toulouse (Maison de la citoyenneté Rive Gauche 20 place Jean Diebold)
- Saint Gilles les Hauts (Apt 32, n°2 rue Jacques Auber)
- Strasbourg (26 rue Kageneck)

D'autres salles seront sans doute à venir, [retrouvez la liste à jour sur le Wiki](#).

Pour ceux qui ne se rendront pas sur place, [l'AGD sera organisée sur Mumble](#).

Cette assemblée générale est un moment important. En plus d'élire les membres de la CODEC, c'est aussi la seule occasion de vous consulter pour notre fonctionnement interne (orientations, statuts) et pour nos actions politiques.

Vous recevez cette convocation par e-mail, et tous les documents nécessaire sont joints.

Les adhérents ne pourront pas voter à distance pendant l'assemblée générale. Les modes de vote possibles sont:

- les présents ;
 - les votes par correspondance envoyés par la poste ;
 - les votes par procuration (pas plus de trois procurations par présent).
-

Vote sur place

L'accueil commencera à 9h00 ; nous commencerons à 9h30 pile, ne soyez pas en retard.

Venez avec une pièce d'identité qui sera exigée pour le contrôle au moment des votes. Pensez à imprimer au préalable votre bulletin de vote.

Nous essaierons de permettre le suivi en direct via un *streaming* audio sur mumble (<[Se connecter à Mumble](#)>), et que les participants puissent se connecter à internet par wi-fi. Cependant, nous ne pouvons pas garantir le fonctionnement de ces dispositifs, et nous demandons aux adhérents de prendre leurs dispositions en conséquence (vote par correspondance, contact sur place avec votre procuration, etc).

Vote par correspondance ou par procuration

Pour le vote par correspondance ou la procuration, utilisez les bulletins de vote préparés à cet effet, qui sont joints à cette convocation.

L'envoi de cette convocation ouvre le début du vote par correspondance.

Nous vous recommandons de prendre quelques jours pour vous informer, mais d'envoyer votre vote rapidement. **Les bulletins de votes devront être envoyés au plus tard le mardi 25 novembre 23h59 (le cachet de la Poste faisant foi)** à l'adresse suivante :

Parti Pirate
A l'attention de la CODEC
AGD 2014
21 place de la République
75003 PARIS

La supervision des scrutins est de la responsabilité de la commission de contrôle temporaire tirée au sort parmi des volontaires par les secrétaires nationaux.

Un seul vote par personne est autorisé.

Pour le vote par correspondance :

Remplissez les feuillets du **bulletin** sans rature ni marque distinctive, puis glissez-les pliés en 4 dans une première enveloppe (l'enveloppe intérieure) dépourvue de marque distinctive, et envoyez celle-ci avec l'**attestation** dûment remplie, datée et signée, à l'adresse ci-dessus dans une seconde enveloppe (l'enveloppe extérieure).

Pour les procurations :

Si le membre actif désire donner procuration à un membre actif présent, la procuration doit être placée directement dans la première enveloppe (enveloppe extérieure et pas intérieure). Pour donner procuration : n'oubliez pas de remplir l'**attestation** en donnant pouvoir de voter à votre place à un autre adhérent, et de la glisser dans l'enveloppe extérieure.

Dans les deux cas :

- joignez une **photocopie de pièce d'identité** avec l'attestation ou la procuration, aux fins de vérification interne ;

- indiquez votre prénom et votre nom, (éventuellement votre numéro d'adhérent si vous l'avez) au dos de l'enveloppe d'envoi, pour notre pointage avant l'Assemblée générale.

Le courrier ne sera relevé que le dernier jour, il n'y a pas de possibilité de confirmer que votre courrier est reçu avant l'Assemblée générale.

Les enveloppes ne seront ouvertes qu'à l'Assemblée générale devant les adhérents. Les justificatifs d'identité seront détruits juste après l'Assemblée générale ; les formulaires de vote seront conservés trois mois par la CODEC pour une éventuelle vérification.

Ce mode d'emploi est conforme au Règlement Intérieur (§11.4) et accompagne les bulletins de vote envoyés par E-mail à chaque adhérent, dont une copie est disponible sur le web à l'adresse : <http://wiki.partipirate.org/wiki/Assemblee_Generale_2014/>.

Il est possible que la séance soit filmée, et que des personnes présentes sur place, y compris la presse, seront en mesure de prendre des images en vue de publication sur des support tiers extérieur au parti. **Pour les personnes ne désirant pas être filmées, nous ne pouvons pas garantir qu'ils ne se retrouveront pas sous le champ d'une caméra ou appareil photo.**

Pour toute question sur l'assemblée générale :

- [La commission de contrôle](#) (mail : codec@partipirate.org)
- [Page wiki de l'AGD 2014 mise à jour régulièrement](#)
- Questions sur l'ordre du jour et l'assemblée : secretaires-nationaux@partipirate.org

Contenu de l'ordre du jour

Samedi matin

- 09H00 : accueil des arrivants - Ouverture de la session Mumble
- 09H30 : speech de bienvenue
- 10H00 : Rapports de gestion
- Rapport financier / point sur les commissaires aux comptes (20 mn)
- Rapport moral (20 mn)
- Texte d'orientation (20 mn)
- 11H00 : Questions/réponses
- 12H00 : Pause déjeuner

Samedi après-midi

Ateliers : préparation à la discrétion de ceux qui veulent en préparer, prévoir la notion d'atelier in situ et atelier/conférence que l'on peut suivre sur Internet.

Trois créneaux d'1h15, découpage plus fin possible (prévoir un emploi du temps)

- 13H30 -> 14H45 : Atelier
- 15H00 -> 16H15 : Atelier
- 16H15 -> 17H30 : Atelier
- 17H30 : Pot façon auberge espagnole
- 18H00 : Rendre les salles

Dimanche matin

Vote solennel des amendements et autres points de l'AG, de 9h à 11h30

Procédure de vote : <https://pad.partipirate.org/Vote-AGD2014>

- 09H00 : Accueil des arrivants - Ouverture de la session Mumble
- 09H30 : Vote
- 11H30 : Intégration des votes par correspondance
- 12H00 : Pause déjeuner

En parallèle :

- 10H00->11H30 : Atelier

Dimanche après-midi

- 13H30 : Dépouillement sous les yeux de la CODEC temporaire, Consolidation des résultats, nomination de la CODEC
- 16H30 : Annonces des résultats & publication
- 17H00 : Pot façon auberge espagnole
- 17H30 : Rendre les salles

En parallèle :

- 13H30 -> 14H45 : Atelier
- 15H00 -> 16H15 : Atelier

Thèmes des ateliers

- Thème : "CAP 2017" - Farlistener
- Thème : "Déroulé d'une campagne" - Farlistener
- Thème : "Lire un STDAN" - NPetitdemange
- Thème : Encore libre
- Thème : Encore libre